



Gouvernance d'entreprise



Rapport annuel



Rapport financier



Rapport de durabilité

Gouvernance d'entreprise

- 88 Structure d'entreprise et actionnariat
- 90 Conseil d'administration
- 96 Direction
- 97 Rémunérations
- 98 Droits de participation
- 98 Révision externe

Vous trouverez également le rapport annuel en version en ligne à l'adresse:

www.report.swissgrid.ch



Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'administration et la Direction de Swissgrid SA (ci-après: Swissgrid) accordent une grande importance à une bonne gouvernance d'entreprise (Corporate Governance). Les informations ci-après reposent sur le «Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance». Sauf mention contraire, toutes les informations se réfèrent à la date du 31 décembre 2025.

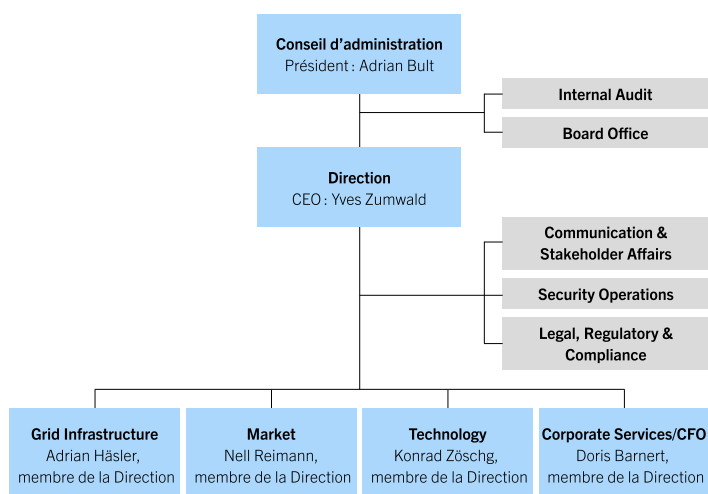
GRI 2-1

Structure d'entreprise et actionnariat

Structure d'entreprise

La structure d'entreprise de Swissgrid est la suivante:

Organigramme de Swissgrid



Les participations de Swissgrid sont détaillées au chiffre 15 de l'annexe aux comptes annuels statutaires. Swissgrid détient 100% des actions de la filiale non consolidée Pronovo AG. La société Pronovo AG est, en vertu de l'art. 64 de la loi sur l'énergie, l'organe d'exécution compétent dans le domaine de la garantie d'origine, le système de rétribution de l'injection, les rétributions uniques, le financement des frais supplémentaires ainsi que d'autres tâches confiées par le Conseil fédéral. Elle est également responsable de l'encaissement du supplément réseau. Pronovo AG établit ses propres rapports annuels qui sont consultables sur www.pronovo.ch.

Structure de l'actionnariat de Swissgrid

État au 31 décembre 2025 (tous les chiffres ont été arrondis). La structure actuelle de l'actionnariat est consultable sur www.swissgrid.ch.

Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

Structure du capital

Capital et restriction de la transmissibilité

Le capital-actions ordinaire au 31 décembre 2025 était composé de 334 495 151 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de CHF 1 (dont 167 247 576 actions nominatives A et 167 247 575 actions nominatives B). Le capital-actions conditionnel était composé au 31 décembre 2025 de maximum 112 939 487 actions nominatives à libérer entièrement (actions nominatives A et B à parts égales) d'une valeur nominale unitaire de CHF 1. Le capital-actions conditionnel est lié aux prêts convertibles utilisés par Swissgrid pour financer le transfert du réseau de transport.

Les créanciers peuvent exercer leurs droits de conversion pendant une durée maximale de 20 ans. Les droits de souscription des actionnaires sont exclus. Les droits de souscription préférentiels des actionnaires sont eux aussi exclus puisque les obligations convertibles servent à financer l'acquisition des sociétés pour l'exploitation du réseau ou d'installations apportées comme apport en nature ou à améliorer simplement et rapidement la dotation en capital de Swissgrid.

Il n'y a pas de capital autorisé. Conformément à l'art. 18, al. 5 LAPeI, les actions de la société ne peuvent pas être cotées en bourse. Le Conseil d'administration gère un registre des actions dans lequel il consigne les noms et adresses des propriétaires et usufruitiers. Dans les rapports avec la société, seules les personnes inscrites au registre des actions sont reconnues comme actionnaires ou usufruitiers et peuvent exercer les droits d'actionnaires.

Le droit de participer et l'autorisation de représentation à l'Assemblée générale sont déterminés par l'état des inscriptions dans le registre des actions le 20^e jour avant ladite assemblée.

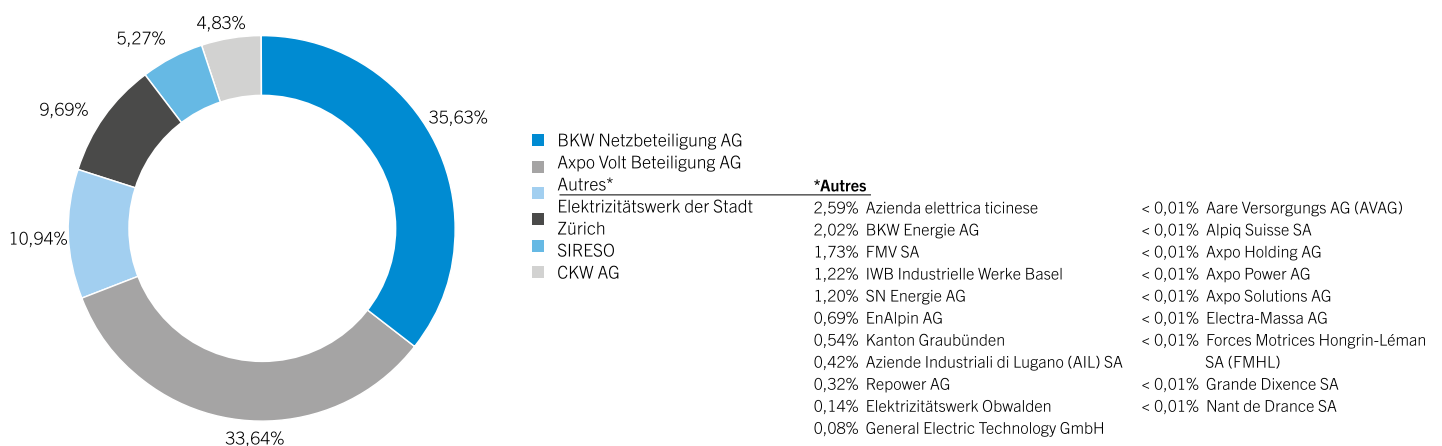
En vertu de l'art. 18, al. 3 LAPeI, le capital-actions et les droits de vote qui y sont liés doivent appartenir en majorité, directement ou indirectement, aux cantons et aux communes. En cas de transferts d'actions (vente, donation, exercice de droits de préemption et de souscription, etc.), ces majorités doivent être garanties. Si une transaction prévue s'oppose à l'une de ces exigences de majorité, l'approbation par le Conseil d'administration doit impérativement être refusée.

Il n'existe ni bons de participation ni bons de jouissance. De plus, aucune option n'a été émise.

Modifications du capital

De plus amples informations sur le capital-actions et les modifications du capital des deux dernières années figurent dans l'aperçu sur l'évolution des fonds propres dans les comptes annuels Swiss GAAP RPC.

Structure de l'actionariat de Swissgrid



GRI 2-9, 2-15

Conseil d'administration

Membres du Conseil d'administration, autres activités et liens d'intérêts



De gauche à droite et de haut en bas: Adrian Bult, Felix Graf, Mario Cavigelli, Martin Koller, Benedikt Loepfe, Claude Nicati, Roberto Pronini, Astrid Schnidrig, Stefan Witschi

Adrian Bult

Président, membre indépendant, né en 1959, nationalité suisse



Adrian Bult, licencié en économie, est membre depuis 2006 et président du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2012. De 2007 à 2012, Adrian Bult était membre de la Direction (COO) d'Avaloq Evolution AG. Jusqu'en 2007, il était responsable informa-

tique chez Telecom PTT, avant de devenir membre de la Direction du groupe Swisscom, tout d'abord en tant que CIO, puis en tant que CEO de Swisscom Fixnet et finalement en tant que CEO de Swisscom Mobile.

Auparavant, il était membre de la Direction d'IBM Suisse.

Liens d'intérêts Président du Conseil de banque de la Banque cantonale de Bâle; président du Conseil d'administration d'Adnovum SA, de NEVIS Security SA et d'Amrop Executive Search AG; membre du Conseil d'administration d'Alfred Müller AG, de GARAIO REM AG, de SWICA et de Parsumo Capital AG.

Felix Graf

Vice-président, membre indépendant, né en 1967, nationalité suisse



Felix Graf, Dr en sciences naturelles EPF (physique), est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2022. Il est CEO de l'entreprise NZZ depuis 2018. Entre 2014 et 2018, il a occupé le poste de CEO au sein de CKW AG et a également été membre de la Direction du groupe Axpo Holding. Entre 2011 et 2014, il a été chef du secteur Énergie et membre de la Direction de CKW AG. Auparavant, il a occupé des postes de direction chez Teleclub, Swisscom et McKinsey.

Liens d'intérêts Président du Conseil d'administration de DAAily platforms AG; vice-président du Conseil d'administration de APG SGA AG; membre du Conseil d'administration de SwissMediaForum AG et de CH Media Holding; membre du Conseil de la fondation Christian Wenk; membre du comité directeur de la Schweizerische Management Gesellschaft (Société suisse de management).

Mario Cavigelli

Administrateur, représentant cantonal, né en 1965, nationalité suisse



Mario Cavigelli, Dr iur., est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2024. Depuis 2023, il est conseiller indépendant auprès d'entreprises et d'institutions privées et publiques. Il a été conseiller d'État du canton des Grisons entre 2011 et 2022 et a dirigé le département des infrastructures, de l'énergie et de la mobilité. De 2016 à 2022 et de 2012 à 2016, il a également été président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) et de la Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA).

Auparavant, il a travaillé comme avocat/partenaire dans un cabinet d'avocats à Coire.

Liens d'intérêts Président du Conseil d'administration de Rhätische Bahn AG, de RhB Immobilien AG et de Catram AG; président de la commission administrative de l'entreprise d'infrastructure de l'aéroport régional de Samedan; membre du Conseil d'administration de Total Bauprodukte AG et d'Agon Partners Compliance AG.

Martin Koller

Administrateur, représentant de la branche, né en 1978, nationalité suisse



Martin Koller, licencié en économie publique de l'Université de Zurich, Dr en sciences économiques EPF, est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2022. Depuis 2012, il exerce différentes fonctions au sein du groupe Axpo, dont celle de Head Group Strategy & Economics depuis 2022. Entre 2007 et 2010, puis en 2012, il a travaillé en tant qu'économiste pour la Poste suisse et l'EPF de Zurich.

Liens d'intérêts Professeur invité à l'Université de Genève.

Benedikt Loepfe

Administrateur, représentant de la branche, né en 1967, nationalité suisse



Benedikt Loepfe, ingénieur électricien diplômé EPF, est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2021. Depuis septembre 2020, il est directeur de l'Elektrizitätswerk der Stadt Zürich (ewz). Il dirigeait auparavant le secteur Réseaux (de 2014 à 2019)

et le secteur Énergie (de 2019 à 2020) chez ewz. De 2011 à 2015, il a été directeur général de Curtiss-Wright Antriebstechnik GmbH à Neuhausen et de 3d-Radar à Oslo en Norvège.

Liens d'intérêts Membre du Conseil d'administration de Rico Sicherheitstechnik AG, de Kraftwerke Oberhasli AG (KWO AG) et de diverses autres participations d'ewz dans des centrales électriques; président de Regiogrid; membre du comité directeur de l'Association des entreprises électriques suisses (AES).

Claude Nicati

Administrateur, représentant cantonal, né en 1957, nationalité suisse



Claude Nicati, lic. iur., avocat, est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2014. Il exerce en tant qu'avocat indépendant au sein du cabinet Étude d'avocat-e-s NVLE. De 2009 à 2013, il a été conseiller d'État du canton de Neuchâtel et chef du Service de l'aménagement du territoire. De 1997 à 2001, il a été juge d'instruction du canton de Neuchâtel avant de devenir procureur général suppléant de la Confédération de 2001 à 2009. Auparavant, il a occupé différents postes de direction dans la police communale et cantonale.

Liens d'intérêts Président de l'Union Cycliste Neuchâteloise (UCN); vice-président du comité central du Club Alpin Suisse (CAS); membre du comité directeur de la Fondation Aide aux Enfants (APE) et de la Fondation PlanetSolar; administrateur de Solar Stratos SA; secrétaire de la commission de droit administratif de l'Union Internationale des Avocats (UIA).

Roberto Pronini

Administrateur, représentant de la branche, né en 1968, nationalité suisse



Roberto Pronini, Dr Ing. EPF, est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2021. Depuis 2009, il est directeur (CEO) de l'Azienda Elettrica Ticinese (AET), où il a été vice-directeur entre 2000 et 2009. Il a auparavant occupé différentes fonctions chez AET à compter de 1997.

Liens d'intérêts Président du Conseil d'administration de Lucendro SA et de Parco eolico del San Gottardo SA; vice-président du Conseil d'administration d'Officine Idroelettriche della Maggia SA (Ofima SA) et de Ritom SA; administrateur de diverses autres participations d'AET dans des centrales électriques; membre du comité directeur de l'Association Hydrosuisse; membre du comité national CIGRE.

Astrid Schnidrig

Administratrice, membre indépendante, née en 1968, nationalité suisse



Astrid Schnidrig est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2025. Elle a étudié la gestion d'entreprise à l'AKAD de Berne avant de poursuivre sa formation en gestion d'entreprise stratégique et opérationnelle à la Wharton School of the University of Pennsylvania (États-Unis) et à l'Université de Saint-Gall. De 2022 à 2025, elle a occupé le poste de directrice financière chez BLS SA, où elle était responsable des services financiers et de la comptabilité, ainsi que de la gestion des risques et des assurances. Auparavant, elle a occupé les fonctions de CFO et de secrétaire du Conseil d'ad-

ministration chez Swissfillon AG et a travaillé pendant vingt ans chez Lonza à Viège et à Bâle, notamment en tant que CFO de la division Vitamines et Chimie et en tant que directrice générale d'une division commerciale internationale.

Liens d'intérêts Administratrice des Transports publics de Bâle (BVB).

Stefan Witschi

Administrateur, représentant de la branche, né en 1970, nationalité suisse



Stefan Witschi, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électricité HES Bienne, MBA in Integrated Management, est membre du Conseil d'administration de Swissgrid depuis 2021. Depuis 2015, il est Head of Strategic Partnerships Power Grid et membre de la Direction Réseaux chez BKW Energie SA. Auparavant, il a occupé différentes fonctions au sein de BKW Energie SA à compter de 1996.

Liens d'intérêts Président du Conseil d'administration de NIS AG; vice-président du Conseil d'administration de BKW Netzbeteiligung SA.

Démission au cours de l'exercice sous revue: Regula Wallimann
Nouvelle élection au cours de l'exercice sous revue: Astrid Schnidrig

GRI 2-9, 2-10

Élection et durée de mandat

Le Conseil d'administration se compose d'au moins trois membres élus. La majorité des membres et le président doivent remplir les critères d'indépendance prescrits par l'art. 18, al. 7 de la LApEI. Ils ne peuvent donc ni appartenir à des organes de personnes morales actives dans le domaine de la production ou du commerce d'électricité ni être sous contrat de service avec de telles personnes morales.

Tous les cantons réunis ont le droit de déléguer et de révoquer deux membres du Conseil d'administration de la société (art. 18, al. 8 LApEI). Les statuts approuvés par le Conseil fédéral prévoient en outre que les deux membres délégués par les cantons remplissent eux aussi les critères d'indépendance prévus à l'art. 18, al. 7 de la LApEI. Ils représentent les différentes régions du pays et non les

entreprises d'approvisionnement en énergie qui peuvent être éventuellement détenues par les pouvoirs publics.

Au cours de l'exercice sous revue, Astrid Schnidrig a été élue au Conseil d'administration en tant que membre indépendante, succédant ainsi à Regula Wallimann, qui a démissionné.

Les statuts prévoient en outre qu'une diversité appropriée doit être recherchée au sein du Conseil d'administration. Pour sa proposition à l'Assemblée générale, le Conseil d'administration s'appuie sur un profil d'exigences pour l'ensemble du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est généralement élu lors de l'Assemblée générale ordinaire pour une durée d'un an. Le mandat des membres du Conseil d'administration prend fin le jour de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Les membres du Conseil d'administration peuvent être réélus à tout moment, dans le respect des dispositions légales et statutaires. Le Conseil d'administration est chargé de sa propre constitution. Il désigne sa présidente ou son président, sa vice-présidente ou son vice-président ainsi que la ou le secrétaire qui ne doit pas nécessairement être un membre du Conseil d'administration. L'Assemblée générale octroie chaque année la décharge aux membres.

La composition actuelle du Conseil d'administration permet de respecter les conditions d'indépendance, tant pour l'ensemble de l'organe que pour les différents comités.

GRI 2, 112-18

Organisation interne

Le Conseil d'administration assume la conduite suprême de la société et la surveillance de la gestion. Il représente la société à l'extérieur et gère toutes les affaires qui ne sont pas confiées à un autre organe de la société par la loi, les statuts ou des règlements. Le Conseil d'administration peut transférer, compte tenu des prescriptions légales d'indépendance (art. 18, al. 7 LApEI), tout ou partie de la gestion ainsi que la représentation de la société à une ou plusieurs personnes, à des membres du Conseil d'administration ou à des tiers, qui ne sont pas nécessairement des actionnaires. Il décrète le règlement d'organisation et régit les relations contractuelles correspondantes. Les compétences du Conseil d'administration et de la Direction sont régies par le règlement d'organisation. Les membres du Conseil d'administration n'assument aucune fonction exécutive au sein de Swissgrid. Au cours de l'exercice passé, le Conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises et a organisé un atelier.

Dans le cadre de l'autoévaluation annuelle, le Conseil d'administration et la Direction vérifient si la composition des différents comités, la compréhension des rôles, le choix de l'ordre du jour, la conduite des réunions, la culture du dialogue et la collaboration avec d'autres comités répondent aux attentes définies. Le profil des rôles et des exigences est également régulièrement contrôlé. Cela permet à Swissgrid de s'assurer que le Conseil d'administration dispose à la fois des connaissances et de l'expérience nécessaires.

GRI 2-15

Gestion des conflits d'intérêts

Des mesures appropriées sont prises pour garantir que les éventuels conflits d'intérêts, de manière générale mais aussi dans des cas particuliers, sont détectés, abordés et divulgués à temps et, si nécessaire, traités de telle sorte qu'ils ne puissent pas avoir d'influence décisive sur la prise de décision. Parmi ces mesures figurent les consultations actives menées par la ou le président(e) ou la ou le secrétaire du Conseil d'administration, la prise de décision par double décision ainsi que d'autres mesures conformément au règlement d'organisation. Les liens d'intérêts des différents membres du Conseil d'administration ainsi que les taux de participation de la société et des actionnaires sont publiés de manière transparente dans le présent rapport et sur le site Internet de Swissgrid. Enfin, dans le cadre de la gestion des actionnaires / parties prenantes et de la planification financière / de la comptabilité, les relations des actionnaires (y compris les actionnaires majoritaires) et les risques financiers de contrepartie sont suivis. Cela comprend le contrôle continu des contreparties financières ainsi que la surveillance des transactions avec des entreprises proches. De plus amples informations à ce sujet sont disponibles dans le rapport financier.

GRI 2-12, 2-20

Comités du Conseil d'administration

Afin d'intégrer de manière ciblée les compétences professionnelles et les expériences très diverses de chacun de ses membres dans la prise de décision, le Conseil d'administration a créé trois comités qui le soutiennent dans ses activités de gestion et de contrôle en étroite collaboration avec la Direction. Il s'agit du comité Stratégie, du comité Finances et révision et du comité Personnel et rémunération. Les missions et compétences des comités du Conseil d'administration sont régies en détail par le règlement d'organisation. Lors de chaque réunion du Conseil d'administration, les président(e)s des comités rendent compte du déroulement de l'examen préalable au sein des comités.

Comité Stratégie

Le comité Stratégie soutient le Conseil d'administration dans le processus stratégique. Il élabore les bases stratégiques sur mandat du Conseil d'administration et contrôle régulièrement la stratégie de l'entreprise pour le compte de celui-ci. Ce comité rend des avis sur les propositions concernant les questions stratégiques. Le comité Stratégie s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice écoulé.

Membres

- Adrian Bult (présidence, depuis 2012)
- Mario Cavigelli (depuis 2024)
- Benedikt Loepfe (depuis 2024)
- Roberto Pronini (depuis 2021)

Changements au cours de l'exercice sous revue

Départs: aucun

Nouveaux membres: aucun

Comité Finances et révision

Le comité Finances et révision soutient le Conseil d'administration dans sa fonction de haute surveillance en ce qui concerne l'intégrité des comptes, le respect des prescriptions légales, la qualification ainsi que les prestations de l'organe de révision externe. Le comité Finances et révision évalue l'adéquation du rapport financier, du système de contrôle interne et de la surveillance générale des risques opérationnels. Il assure la communication permanente avec l'organe de révision externe concernant la situation financière et la marche des affaires et surveille les travaux de l'audit interne. Enfin, il effectue les travaux préparatoires nécessaires pour le choix ou la révocation de l'organe de révision externe ainsi que pour l'organisation et la conduite de l'audit interne. Le comité Finances et révision s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice passé.

Membres

- Astrid Schnidrig (présidence, depuis 2025)
- Adrian Bult (depuis 2021)
- Claude Nicati (depuis 2024)
- Stefan Witschi (depuis 2021)

Changements au cours de l'exercice sous revue

Départ: Regula Wallimann

Nouvelle membre: Astrid Schnidrig

Comité Personnel et rémunération

Le comité Personnel et rémunération définit les principes de rétribution (toutes composantes comprises) des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction, et soumet une proposition correspondante au Conseil d'administration. Il fixe les rétributions accordées au CEO et aux membres de la Direction sur la base du concept de compensation adopté par le Conseil d'administration. Le comité émet des avis sur les changements au sein de la Direction demandés par le CEO. De plus, il est chargé de garantir la planification de la succession au sein du Conseil d'administration et de la Direction. Le comité Personnel et rémunération s'est réuni à trois reprises au cours de l'exercice écoulé. Il s'est notamment consacré à la sélection du nouveau membre de la Direction.

Membres

- Felix Graf (présidence, membre depuis 2022, président depuis 2024)
- Martin Koller (depuis 2024)
- Astrid Schnidrig (depuis 2025)

Changements au cours de l'exercice sous revue

Départ: Regula Wallimann

Nouvelle membre: Astrid Schnidrig

Comités spéciaux

Le Conseil d'administration peut constituer des comités ad hoc pour des missions spécifiques. Aucun de ces comités ne s'est réuni au cours de l'exercice passé.

GRI 2-12, 2-13

Instruments d'information et de contrôle vis-à-vis de la Direction

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration dispose principalement des instruments ci-dessous pour surveiller et contrôler la Direction:

- Lors des réunions du Conseil d'administration, la Direction soumet tous les thèmes importants à des fins d'information ou de prise de décision.
- Le rapport financier adressé au Conseil d'administration est établi chaque trimestre et contient des chiffres clés importants qui rendent compte de l'évolution des finances de la société, complétés par les commentaires de la Direction.
- Lors de chaque réunion ordinaire du Conseil d'administration, le CEO présente un rapport écrit sur la marche opérationnelle des affaires. Il y aborde des thèmes tels que l'exploitation du réseau, les services système, les projets de construction de réseau, les évolutions pertinentes en Suisse et en Europe, et reprend les principaux indicateurs clés de performance (KPI).
- Les thèmes récurrents font également l'objet d'un reporting régulier, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise.
- Le rapport sur les risques est discuté tous les six mois avec le Conseil d'administration et approuvé par celui-ci.
- L'audit interne rédige chaque année un rapport écrit à l'attention du Conseil d'administration, dans lequel il présente ses conclusions concernant les principaux contrôles et résultats d'audit effectués au cours de l'exercice sous revue, les activités importantes et l'utilisation des ressources.
- L'organe de révision rédige chaque année un rapport écrit adressé au Conseil d'administration.

Systeme de contrôle interne

Le système de contrôle interne joue un rôle essentiel dans la gestion et la surveillance de l'entreprise. Il regroupe tous les processus, méthodes et mesures ordonnés par le Conseil d'administration et la Direction visant à garantir le bon déroulement des opérations chez Swissgrid en ce qui concerne la gestion financière et la présentation des comptes. Les contrôles internes des opérations sont intégrés dans les procédures d'exploitation. Ils accompagnent le travail ou se situent directement en amont ou en aval de l'exécution de celui-ci. Les contrôles internes ne constituent pas une fonction séparée, mais font partie intégrante des processus. Le système de contrôle interne de Swissgrid intervient à tous les niveaux de l'organisation et exige un grand sens des responsabilités de la part du personnel.

Audit interne

L'audit interne est chargé, à l'échelle de l'entreprise, de la planification, de la réalisation et du rapport des audits conformément aux normes de la profession et agit en toute indépendance. L'audit interne est placé sous l'autorité du Conseil d'administration et le comité Finances et révision assume les tâches de direction opérationnelle. L'audit interne assiste le Conseil d'administration et le comité Finances et révision dans l'exercice de leurs obligations légales et réglementaires en matière de surveillance et de contrôle. Il apporte également son soutien au management en attirant l'attention sur les possibilités d'amélioration des processus opérationnels et des

contrôles internes. Il documente systématiquement les constatations de l'audit et assure le suivi de la mise en œuvre des mesures. Les missions, les compétences et les responsabilités de l'audit interne sont consignées dans le règlement d'organisation.

Sur proposition du comité Finances et révision, le Conseil d'administration approuve la planification annuelle du contrôle basée sur les risques établie par l'audit interne. Les résultats des audits sont régulièrement examinés lors des réunions du comité Finances et révision. Grâce à une procédure de suivi structurée, l'audit interne veille à ce que les mesures convenues soient mises en œuvre de manière efficace et dans les délais impartis.

Gestion des risques

Swissgrid estime que la gestion des risques fait partie intégrante d'une gestion d'entreprise efficace et avisée. La gestion des risques de Swissgrid porte sur toute l'organisation sans ses filiales et participations, tient compte des normes établies (ISO 31000, COSO Enterprise Risk Management Framework) et satisfait à ses propres exigences en matière de gouvernance d'entreprise et à celles de la législation suisse. Des informations complémentaires sur les modalités d'évaluation des risques figurent dans le rapport de situation.

Direction

Membres de la Direction, autres activités et liens d'intérêts



De gauche à droite et de haut en bas: Yves Zumwald, Adrian Häsler, Doris Barnert, Nell Reimann, Konrad Zöschg

Yves Zumwald

CEO, né en 1967, nationalité suisse



Yves Zumwald, ingénieur diplômé, diplômé EPG-EPFL en énergie, est CEO de Swissgrid depuis mars 2016. De 2014 à mars 2016, il a été membre de la Direction et responsable Grid Operations. De 2009 à 2014, il a été membre de la Direction et responsable du secteur Distribution du groupe Romande Energie. Il a auparavant travaillé chez EOS Holding (Energie Ouest Suisse), tout d'abord en tant que responsable de l'utilisation du réseau et de l'accès au réseau, avant de rejoindre EOS Réseau en tant que membre de la Direction du département Infrastructure. Il a débuté sa carrière professionnelle chez EOS et Orange Communications.

Liens d'intérêts Membre de l'Assemblée du Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (ENTSO-E); membre du Conseil de surveillance et du comité de rémunération d'EPEX SPOT SE.

Adrian Häsler

Head of Grid Infrastructure, né en 1966, nationalité suisse



Adrian Häsler, ingénieur électricien diplômé ETS, Executive MBA HSG, est membre de la Direction depuis avril 2019. Il dirigeait auparavant le département Grid Delivery de Swissgrid. Entre 2007 et 2017, il a été membre de la Direction de la division Hydroénergie d'Axpo Power AG et responsable de l'unité opérationnelle d'assistance technique chargée de la planification, de la construction et de l'entretien des centrales hydroélectriques. Avant cela, il a dirigé pendant sept ans le département Systèmes secondaires de la société Nordostschweizerische Kraftwerke AG (Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse SA). Il a commencé sa carrière professionnelle au sein de la société Kraftwerke Oberhasli AG en tant que responsable du centre de conduite de l'exploitation.

Liens d'intérêts Vice-président de la Commission d'étude des questions relatives à la haute tension.

Doris Barnert

CFO, Head of Corporate Services, née en 1969, nationalité suisse



Doris Barnert, architecte diplômée de l'EPF Zurich, MAS Corporate Finance IFZ, Executive MBA HSG, INSEAD International Directors Programme (Certificate in Corporate Governance), est membre de la Direction depuis avril 2017. De 2008 à 2017, elle a été directrice des finances (CFO) et membre de la Direction de Solothurner Spitaler AG. Entre 2006 et 2008, elle a été responsable des finances du Génie ferroviaire Suisse romande au sein de la division Infrastructure des CFF. Elle a auparavant dirigé divers projets au sein de la division Infrastructure. Elle a débuté sa carrière dans le domaine de l'architecture.

Liens d'intérêts Membre du Conseil d'administration de Skyguide; membre du Conseil de surveillance d'Equigy.

Nell Reimann

Head of Market, née en 1966, nationalité suisse et britannique



Nell Reimann, titulaire d'un diplôme d'ingénieure de l'EPFL, PhD EPFL (doctorat ès sciences techniques), Executive MBA Université de Lausanne, est membre de la Direction depuis juillet 2023. De 2019 à 2023, elle a été Head of System Operations des centres de conduite d'Aarau et de Prilly et a assuré la suppléance du Head of Business Unit Market. Nell Reimann a rejoint Swissgrid en 2016 en tant que responsable du département System Development. En 2013, elle était responsable du département Ingénierie ainsi que de l'exploitation et de la direction du réseau à haute tension de Romande Energie. De 2009 à 2013, elle a dirigé le département Réseaux chez Alpiq. Elle a commencé sa carrière professionnelle

chez EOS, où elle était responsable des calculs liés au réseau et de la planification de l'exploitation.

Liens d'intérêts Membre du comité directeur (Board) du Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (ENTSO-E).

Konrad Zöschg

Head of Technology, né en 1976, nationalité suisse



Konrad Zöschg, ingénieur diplômé en télécommunications ETS et ingénieur commercial HES, est membre de la Direction depuis 2021. Avant de rejoindre Swissgrid, il a travaillé pendant sept ans en tant que Head ICT/CIO au sein de Flughafen Zurich AG. Entre 2005 et 2014, il y a occupé diverses fonctions de direction au sein du service informatique dans le domaine des systèmes aéronautiques, de construction et de sécurité. Il a fait ses premières armes et acquis une expérience à l'international chez Acterna puis chez Nexus Telecom AG, l'entreprise qui lui a succédé. En 2020, il a reçu le prix Swiss CIO Award qui récompense le meilleur directeur des systèmes d'information (CIO) de l'année.

Liens d'intérêts Président du Conseil d'administration de Pronovo AG, membre du comité ICT d'ENTSO-E.

Changements au cours de l'exercice sous revue: aucun

Nomination au cours de l'exercice sous revue: aucune

GRI 2-19, 2-20

Rémunérations

Les membres du Conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe (honoraires et frais) dont le montant diffère s'il s'agit de la présidente ou du président, de la vice-présidente ou du vice-président, des président(e)s de comités et des autres membres du Conseil d'administration. La rémunération des membres de la Direction se compose du salaire de base (frais forfaitaires inclus) ainsi que d'une composante salariale variable qui dépend de la réalisation des objectifs de l'entreprise et des objectifs personnels. Le montant de la rémunération des membres de la Direction est fixé par le comité Personnel et rémunération dans le cadre prescrit par le Conseil d'administration. Les rétributions versées aux membres de la Direction et du

Conseil d'administration sont publiées aux chiffres 9 et 10 de l'annexe aux comptes annuels Swiss GAAP RPC et sont approuvées sous cette forme par l'Assemblée générale, comme cela a été le cas sans objection de la part des actionnaires au cours du dernier exercice sous revue.

Droits de participation

Les droits patrimoniaux et de participation des actionnaires sont réglés dans la loi et les statuts. Les statuts sont consultables sur www.swissgrid.ch. Il n'existe aucun règlement statutaire qui diverge de la loi.

GRI 2-5

Révision externe

Mandat et honoraires

La société PricewaterhouseCoopers AG, Zurich (PwC), a été réélue par l'Assemblée générale du 20 mai 2025 en tant qu'organe de révision légal de Swissgrid SA. La fonction de réviseur responsable est assurée par Thomas Wallmer. L'organe de révision est élu par l'Assemblée générale pour un mandat d'un an. Au titre de son activité d'organe de révision, PwC a perçu une indemnisation de CHF 203 900 au cours de l'exercice passé.

Le rapport non financier pour l'exercice 2025 a été vérifié par PwC (procédures d'audit avec assurance limitée). Thomas Wallmer a repris la fonction de réviseur responsable. PwC a réalisé un audit de gestion sur certains aspects environnementaux et sociaux du rapport de durabilité. La description détaillée de l'objet et de l'étendue du contrôle effectué, y compris les spécifications de contrôle utilisées, figure à l'annexe «Limited Assurance». Au titre de cette activité, PwC a perçu une indemnisation de CHF 39 980 au cours de l'exercice écoulé.

Instruments d'information

Le comité Finances et révision évalue chaque année l'efficacité de l'organe de révision. À cet effet, les membres du comité mettent à profit leurs connaissances et expériences accumulées lors d'activités semblables dans d'autres entreprises. De plus, ils s'appuient sur les documents établis par l'organe de révision, dont le rapport complet, de même que sur les avis rendus à l'oral et par écrit sur des aspects liés à la présentation des comptes, au système de contrôle interne et à la révision.

Mentions légales

Le rapport annuel est publié en allemand, en français et en anglais et comprend le rapport annuel, le rapport financier, la gouvernance d'entreprise et le rapport de développement durable. La version faisant foi est en langue allemande.

Swissgrid SA
Bleichemattstrasse 31
Case postale
5001 Aarau
Suisse

Téléphone +41 58 580 21 11
E-mail info@swissgrid.ch

Service Médias

Téléphone +41 58 580 31 00
E-mail media@swissgrid.ch

Concept & design: [SOURCE Associates AG](#)
Réalisation technique et production: [Management Digital Data AG](#)

© Swissgrid SA, 2026

www.report.swissgrid.ch

Contact

Investor Relations et le Développement durable se



tiennent à la disposition des analystes et des investisseurs pour toute question relative à Swissgrid.

Hans Bucher



Corporate Finance & Investor Relations
Téléphone +41 58 580 27 71
media@swissgrid.ch

Kathrin Hofer

Le rapport annuel est également disponible en version numérique à l'adresse suivante:

